

# nEEwsletter

Toutes les informations sur les Entreprises d'Entraînement (EE)

 **SEPTEMBRE 2022**

## Chères et chers titulaires,

Nous vous souhaitons tout d'abord une **très bonne rentrée scolaire 2022** !

Avec cette première nEEwsletter de l'année, l'équipe de la Centrale Luxembourgeoise des Entreprises d'Entraînement (CLEE) – service assuré par l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg, se permet de brièvement présenter son rôle et ses services aux nouveaux et nouvelles titulaires et de fournir un rappel utile aux titulaires ayant déjà assuré les cours ENAP2/3 en classe de 2TPCM.

Contrairement au module ENAP1, les entreprises d'entraînement (EE) en classe de 2TPCM fonctionnent sur un marché virtuel national et international et entretiennent des relations externes avec d'autres acteurs du réseau (fournisseurs, clients, administrations, etc.)

Au Luxembourg, c'est la CLEE qui encadre le réseau national des entreprises d'entraînement et qui prend le rôle de plusieurs institutions/acteurs à la fois (banque, CCSS, Administration des Contributions, etc.).

Toutes les informations nécessaires relatives à la création et au fonctionnement d'une entreprise d'entraînement (EE) se trouvent sur le site de la Centrale : [www.clee.lu](http://www.clee.lu)

Nous vous invitons à vous familiariser avec le contenu du site dès le début de l'année scolaire et à porter votre attention sur les informations ci-dessous !

Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !

### Nos coordonnées



Jonk Entrepreneuren  
Luxembourg Asbl  
14, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg-Kirchberg



#### **Centrale**

Tel : 26 11 01 1

[info@clee.lu](mailto:info@clee.lu)

**Yves Wiltgen**

26 11 01 23

[wiltgen@jel.lu](mailto:wiltgen@jel.lu)

**Cynthia Teixeira**

26 11 01 25

[teixeira@jel.lu](mailto:teixeira@jel.lu)



[www.jel.lu](http://www.jel.lu)

[www.clee.lu](http://www.clee.lu)

## Informations importantes

### 1. Site CLEE

Le site vous fournit entre autres les informations et liens suivants :

- Information générales sur le programme des EE pour les tiers / entreprises marraines
- Détails sur la création d'une EE (surtout pour les nouveaux titulaires)
- Calendrier et démarches à respecter + lien d'inscription
- Unités pédagogiques pour la mise en place des services
- Détail des services proposés par la CLEE
- Liens vers les applications LuxBanque et WebApp–EuroPEN
- Espace de travail pour les élèves (Guide de l'employé) et pour les titulaires (Guide du directeur) avec documents, informations supplémentaires et liens utiles
- Présentation des EE luxembourgeoises avec catalogues, offres etc. à télécharger
- Procédures et astuces pour un travail « paperless » et une gestion digitalisée des EE

Les mots de passe pour les parties « Guide du directeur » et « Guide de l'employé » sont les mêmes que l'année précédente. Pour les obtenir, adressez-vous à la CLEE => [info@clee.lu](mailto:info@clee.lu).

### 2. Création ou réouverture d'une entreprise

Dans un premier temps, décidez, avec vos élèves, si vous désirez créer une toute nouvelle entreprise ou si vous optez pour la réouverture d'une entreprise. Il est également possible de reprendre le nom d'une entreprise qui existait l'année précédente et de ne changer que les produits offerts. De plus amples informations sur cette première phase se trouvent [ICI](#).

### 3. Inscription de l'EE

Dans une seconde phase, **enregistrez votre entreprise auprès de la CLEE**, et ceci de préférence, **jusqu'au 14/10/2022**. Pour ce faire, remplissez le formulaire d'information sur notre site <http://clee.lu/gestion-quotidienne/guide-du-directeur/creer-reconduire-une-ee/>

### 4. WebApp EUROPEN & LuxBanque

Dans le cadre des modules ENAP2/3, les entreprises d'entraînement travaillent avec les outils informatiques WebApp EuroPEN (base de données internationale des EE) et LuxBanque (paiements), accessibles depuis le site [www.clee.lu](http://www.clee.lu). [Des guides d'utilisation](#) sont disponibles sur le site de la Centrale.

Après votre inscription sur le site [clee.lu](http://clee.lu), la CLEE créera votre compte dans le réseau PEN-EUROPEN et vous transmettra les données nécessaires pour travailler avec les deux applications.

### 5. Formations

Pensez à vous inscrire aux différentes formations proposées :

- a. Formation de base (deux après-midis) :** S'adresse prioritairement aux titulaires n'ayant pas encore encadré une EE. Les autres titulaires sont également les bienvenus.

**Dates :** [Vendredi 23/09/2022 \(14h00-17h00\)](#) → Fonctionnement d'une EE

[Mercredi 14/10/2022 \(14h00-17h00\)](#) → Outils WebApp et LuxBanque ; Outils et apps pour une gestion digitale des EE : Office365 (TEAMS, PLANNER, etc.), Canva, Forms, etc.

**Lieu :** Chambre de commerce – la salle sera affichée à la réception

- b. Formations pour les élèves :**

S'adresse aux élèves. 3-4 ateliers thématiques seront proposés (service clientèle, techniques de vente, ...). Plus de détails suivront.

**Date :** à fixer ; **Lieu :** à fixer

## 6. Foire des EE 2022

La Foire des Entreprises d'Entraînement 2022 aura lieu le **6 décembre au Forum Geesseknäppchen**.

Les informations détaillées concernant le déroulement de la Foire, les différents concours organisés ainsi que le dossier à remettre au préalable vous parviendront dans les semaines à venir. (Photos et articles des années précédentes sur [jel.lu](http://jel.lu) et [clee.lu](http://clee.lu))

## 7. Entreprises marraines

**Nous vous encourageons fortement à chercher une entreprise marraine**, qui pourra vous aider p.ex. dans la définition du concept de votre entreprise ou vous mettre du matériel d'exposition à disposition pour la Foire.

Une entreprise couvrant (plus ou moins) le domaine d'activité de votre EE serait à préférer, puisque celle-ci pourrait notamment vous fournir des informations sur leurs processus de travail (gestion des stocks, traitement commande, facturation, etc.), p.ex. lors d'une visite d'entreprise.

Vous pouvez cependant également opter pour une entreprise marraine issue d'un domaine d'activité différent, mais qui pourrait vous aider au niveau de la mise à disposition de documents commerciaux (modèles de factures, ...) et surtout au niveau de la digitalisation et des outils de travail (campagnes marketing, gestion des réseaux sociaux, applications digitales tels que SLACK, TRELLO, ZAPIER, etc.).

Si vous éprouvez des difficultés à trouver une entreprise marraine, vous pouvez contacter la CLEE. Nous ferons de notre mieux pour vous aider.

## 8. Groupe TEAMS pour enseignants

La CLEE se chargera de créer un groupe TEAMS pour les titulaires ENAP2/3. Cette plateforme servira, à côté du site [clee.lu](http://clee.lu), de base pour la communication d'informations, la mise à disposition de documents et surtout l'échange entre les titulaires (questions, échange de bonnes pratiques, etc) et avec la CLEE.

## 9. Transactions en suspens et capital de départ

Pendant les vacances scolaires, nous avons réglé une bonne partie des transactions en suspens (paiement de commandes réalisées ou refus de nouvelles commandes, etc.). Si vous recevez des factures ou des rappels concernant l'année dernière, veuillez nous les transmettre afin que nous puissions les régler.

Comme l'année précédente, vos comptes en banques seront désormais crédités de **200.000 EUR de capital de départ**.

## 10. Evaluation

Les **référentiels d'évaluation** (et programmes) se trouvent également sur le site de la CLEE dans la partie [C.Evaluation](#) du Guide directeur.

**Bonne rentrée et n'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !**